



Tarifs service SMR du Centre Hospitalier Jean Marie DAUZIER au 1^{er} janvier 2026

Hospitalisation

Nature de la prestation	Prix par jour	Tarif revalorisé au 1 ^{er} mars 2026
Hospitalisation Complète (HC)		
Frais d'hospitalisation	300,83€	
Forfait journalier	20,00 €	23,00 €
Hospitalisation de Jour (HDJ)		
Frais d'hospitalisation	269,44 €	

Modalités de prise en charge

Les patients affiliés à l'assurance maladie sont pris en charge par la sécurité sociale à hauteur de 80% des frais d'hospitalisation.

Le reste à charge (« Ticket Modérateur ») est facturable au patient ou le cas échéant à l'organisme complémentaire (mutuelle, assurance...) auquel il est affilié. Dans certains cas, des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues.

Le forfait journalier applicable en hospitalisation complète est à la charge du patient ou de l'organisme complémentaire auquel il est affilié.

Certaines prestations annexes peuvent être prises en charge par l'organisme complémentaire du patient.

Pour plus d'informations :

- Admissions, facturation, séjour : Mme MUSART – gestionnaire administratif – poste 6953
- Démarches administratives - organisation de la sortie : Mme BOURGEONNIER - assistante sociale de l'établissement – poste 6602
- Sur les frais d'hospitalisation et leur prise en charge : site <https://www.ameli.fr/>

La Directrice,

Mme Frédérique BOUTON



CENTRE HOSPITALIER JEAN MARIE DAUZIER

Liste des tarifs des prestations annexes du Centre Hospitalier Jean Marie DAUZIER au 1^{er} janvier 2026

Nature de la prestation	Prix unitaire
Restauration	
Repas du personnel	4,50€
Repas visiteurs et autres personnes extérieures à l'établissement <i>(gratuit pour les enfants de -10 ans)</i>	8,50€
Administration	
Photocopies	0,10€/page
Réservation de chambre avant admission en EHPAD et USLD <i>(dans la limite de 1 mois suivant la décision d'admission)</i>	55.00€/jour à partir du 4 ^{ème} jour
Dépôt de garantie lors de l'admission en EHPAD et USLD <i>(restitué à la sortie du résident, déduction faite des éventuelles créances et dégradations de la chambre)</i>	Prix de journée applicable au résident * 31 jours
Montant de la minoration en cas d'absence pour convenances personnelles du tarif hébergement (EHPAD-USLD) <i>(dans la limite de 35 jours durant l'année civile)</i>	6,65€/jour
Conservation de corps en chambre mortuaire	50.00€/jour à partir du 4 ^{ème} jour
Téléphonie	
Appels sortants <i>(versements par tranches de 5 euros ; les excédents ne sont pas restitués)</i>	0,10€/min
Service SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation)	
Chambre particulière	60,00€/jour
Télévision	2,15€/jour
Traitement du linge	3,30€/filet
Blanchisserie	
Traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Beynat <i>(hors transport assuré par un prestataire extérieur refacturé à l'euro)</i>	2,25€/kg

Pour plus d'informations :

Contactez le service Admission-facturation (gestionnaire administratif SMR : ligne 6953) au pôle clientèle (séjour EHPAD – USLD) :

- Mme FASCIAUX : poste 6952
- Mme MUSART : poste 6953

La Directrice,

Mme Frédérique BOUTON